vinetur

La Russie prévoit un droit de 5 € par litre sur la bière et les spiritueux des pays « inamicaux »

Des documents budgétaires provisoires cités par Reuters indiquent que ce tarif entrerait en vigueur le 1er janvier 2027, avec une forte hausse du prélèvement sur la bière.

mercredi 30 septembre 2026



La Russie prévoit de relever à 5 € par litre les droits d’importation sur la bière et les spiritueux en provenance des pays qu’elle qualifie d’« inamicaux » à compter du 1er janvier 2027, selon Reuters, qui cite des documents préparés pour le projet de budget 2027-2029 du pays.

Pour la bière, la mesure ferait plus que tripler le droit actuel. Le tarif est aujourd’hui fixé à 1,5 € par litre et passerait à 5 € par litre dans le cadre de la proposition. La Russie a relevé ce taux pour la dernière fois en septembre 2025. Auparavant, elle l’avait porté à 1 € par litre en janvier 2025, contre 0,1 € par litre auparavant.

La modification prévue toucherait également les importations d’alcools forts. Les spiritueux en provenance de « pays inamicaux », une qualification russe qui couvre largement la plupart des pays occidentaux, sont actuellement soumis à un droit de 20 % de leur valeur, avec un minimum de 3 € par litre. Dans le cadre de la nouvelle proposition, ce taux passerait à 5 € par litre.

Reuters a indiqué que le relèvement du droit sur les spiritueux pourrait apporter 10 milliards de roubles supplémentaires par an au budget russe de 2027 à 2029. Les mêmes documents budgétaires montrent que les autorités russes prévoient aussi de relever de 6,5 % les taxes d’accise sur l’alcool et le tabac en 2027.

La proposition fait suite à des discussions antérieures au sein du gouvernement russe sur une hausse du tarif minimum appliqué aux spiritueux importés. Le quotidien économique russe Kommersant a rapporté au printemps que le ministère des Finances envisageait un droit minimum de 5 € par litre à compter du 1er mai 2026, mais cette mesure n’a pas été adoptée. À l’époque, des acteurs du marché estimaient que la mesure était censée soutenir la demande de cognac et de whisky produits en Russie.

Le marché de la bière devrait être suivi de près, car la bière domine la consommation d’alcool en Russie en volume. Reuters, citant des données Nielsen, a indiqué que le marché russe de l’alcool s’est contracté de 1,2 % sur les 12 mois se terminant en avril 2026. La bière représentait 85,2 % des ventes en volume, tandis que les spiritueux et la vodka comptaient pour 11,2 %. La bière importée détenait une part de marché de 3,1 % au premier trimestre.

Ces chiffres suggèrent que, même si la bière importée reste une petite part du marché russe, la hausse proposée pourrait malgré tout compter pour les brasseurs, les distributeurs et les exportateurs. Une montée à 5 € par litre renchérirait la bière étrangère en Russie, ce qui pourrait peser sur les marges des fournisseurs européens et modifier les stratégies d'expédition et de vente. Elle pourrait aussi accentuer la préférence pour les marques nationales si les détaillants répercutent le surcoût sur les consommateurs.

Les hausses tarifaires précédentes ont déjà affecté les circuits commerciaux. The New Voice of Ukraine, citant The Moscow Times, a rapporté que certains fournisseurs avaient réagi aux relèvements antérieurs des droits en réacheminant leurs cargaisons via la Biélorussie et le Kazakhstan afin de réduire les coûts. Si le nouveau tarif entre en vigueur, les entreprises du commerce de la bière pourraient à nouveau rechercher d'autres canaux logistiques, même s'il n'est pas encore clair à quel point cela se produirait.

La proposition intervient alors que la Russie continue d'utiliser les droits de douane et d'autres barrières commerciales contre les pays qu'elle considère comme hostiles. Les importations d'alcool sont devenues l'un des domaines où cette politique se traduit par des coûts directs. Pour la bière en particulier, le rythme des hausses a été rapide. En moins de deux ans, le droit d'importation serait passé de 0,1 € par litre à 5 € par litre si le nouveau plan est approuvé.

Les documents budgétaires cités par Reuters ne décrivent pas d'adoption définitive de la mesure, mais la proposition fixe à ce jour le calendrier le plus précis, avec le 1er janvier 2027 comme date de début visée. Pour les entreprises de boissons qui exportent encore vers la Russie, cette mesure s'ajouterait à un marché déjà plus difficile à desservir en raison des droits de douane, des risques de conformité et de l'évolution des schémas de transport.